

Electromécanicien secteur centre (H/F)

97232 Le Lamentin [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 1 mois

L'entreprise

Au sein d'une entreprise connue du paysage martiniquais dans le traitement des déchets.

Le poste

Missions : - Assurer l'entretien, le réglage et le dépannage électromécanique sur les équipements dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité propres au domaine de l'assainissement

- Assurer avec efficacité des interventions curatives et préventives
- Signaler et proposer les améliorations et renouvellements des équipements

Activités principales :

- Est responsable du suivi de fonctionnement, de la maintenance et des travaux neufs des équipements pneumatiques, hydrauliques, électrotechniques
 - Assure le démontage des pièces pour leur réparation ou leur envoi à des sous-traitants et s'assure de leur retour dans les délais pour pouvoir les réinstaller
 - Procède à des réglages, graissages et vidanges de machines et propose des améliorations d'entretien des équipements
 - Participe au quotidien à l'entretien et à l'exploitation des ouvrages des unités de traitement et des réseaux
 - Met en place en appui technique du responsable d'unités ou de réseaux un programme de maintenance préventive et de renouvellement des équipements
- 2
- Programme, contrôle et maintient les préleveurs d'échantillons, les capteurs de mesure

en les nettoyant et en les ré-étalonnant régulièrement,

- Intervient en appui sur des ouvrages du réseau comme les pompes, des postes de relèvement, des vannes électriques

- Participe à la mise en conformité selon les normes électriques en vigueur et à les faire évoluer avec l'évolution des normes de nouvelles installations électrotechniques lors de leur création ou de leur prise en charge.

Le profil recherché

Le candidat doit être rigoureux, réactif, autonome, collaboratif, fiable, adaptable, curieux, et respectueux des normes de sécurité.